

DECIDE

Article 1 : La sanction de l'avertissement est prononcée à l'encontre du Dr Laurent Paillet.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à Mme Brigitte Belleville, au Dr Laurent Paillet, au conseil départemental de l'ordre des médecins du Pas-de-Calais, au préfet de région, préfet du département du Nord (DRASS), au préfet du département du Pas-de-Calais (DDASS), au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer, au conseil national de l'ordre des médecins et au ministre de la santé, de la jeunesse et des sports ; copie en sera adressée à Me Patrick Delcroix, avocat.